FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Comprendre et analyser la comptabilité M21 des EPS

Le 21/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Se familiariser avec la comptabilité M21 relative aux EPS
- Savoir effectuer les opérations comptables d'un EPS
- Savoir préparer et établir le budget à partir de l'État Prévisionnel des Recettes et Dépenses (EPRD)
- Savoir clôturer les comptes annuels et les analyser

CONTENU

Qu'est-ce que la comptabilité M21 des EPS ?

En comptabilité, les Établissements Publics de Santé sont soumis à une nomenclature spécifique. Ce référentiel s'impose aux ordonnateurs, aux comptables, au juge des comptes et au certificateur.

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Le programme de la formation :

JOUR 1 :
Matin :
L'Établissement Public de Santé et ses spécificités

- Comprendre la nomenclature M21 et ses mises à jour
- Ordonnateur et comptable public : levier de la comptabilité des EPS
- L'EPRD : indicateur de santé d'un EPS
- Les principes et débats d'orientation budgétaire

Après-midi :
L'EPRD : la prévision des produits détermine celle des charges

- Les crédits budgétaires permettant la gestion de l'EPS
- L'évolution des crédits
- Comprendre le mécanisme de dépenses et recettes (M21)
- Paiement et délai global de paiement
- L'engagement juridique (EJ)
- La gestion des dépenses et recettes par le comptable

JOUR 2 :

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

Matin :

La clôture des comptes et les états financiers de l'EPS

- Connaître les notions de base de la comptabilité hospitalière
- Répartition des charges et affectation des recettes
- Insertion, lecture et analyse des écritures comptables
- La spécificité des écritures : immobilisation, stocks provisoires, budgets annexes
- Les différents types de subventions et leurs usages
- Les amortissements ou étalements de charges
- Ordonnateur d'Ordre Budgétaire (OOB), Ordonnateur Semi-Budgétaire (OSB), Opérations Non Budgétaires chez le comptable

Après-midi :

Pour aller plus loin : l'analyse des états financiers de l'EPS

- Le passage des comptes de résultat au tableau de financement prévisionnel
- La CAF : Capacité d'Autofinancement
- Visualiser les différents postes comptables du bilan
- Composition des titres des comptes de résultat prévisionnel (CRPA)

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

- Avoir des notions de comptabilité générale

PUBLIC VISE

Chef de service, toute personne rattachée à la gestion comptable d'un EPS,Toute personne intéressée par la comptabilité publique et hospitalière

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

- Après avoir défini les termes liés à la comptabilité M21 des EPS et autres notions de base, il s'agit de comprendre, au travers de cas pratiques, les différents outils d'analyse de cette comptabilité spécifique.
- Le formateur, hautement qualifié selon nos standards de recrutement, suit tout au long de la formation le ou les participants, afin d'ancrer ces connaissances.
- Les test réalisés à la fin de la mission ont pour but d'évaluer la compréhension du participant au travers d'un compte-rendu personnalisé qui correspond au secteur d'activité de la personne concernée.

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Les outils utilisés durant la formation sont délivrés aux participants en fin de formation, sous forme de livret résumé comprenant la correction des exercices réalisés.
- Le formateur fournit une attestation reprenant l'ensemble de l'accompagnement et des connaissances délivrées durant la formation.

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.